

Conséquences techniques, économiques et sociales de l'embauche d'un premier salarié en élevage porcin

Laëtitia LE MOAN (Chambres d'agriculture de Bretagne)

Christèle PINEAU, Philippe GRIMAUD
(Chambres d'agriculture des Pays de la Loire)

Travail

Passer du statut d'éleveur à celui d'éleveur employeur constitue une rupture. Pour comprendre les difficultés et la manière dont les éleveurs gèrent ce passage et afin de mieux les accompagner, les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire ont conduit deux enquêtes de manière indépendante. La première a été réalisée chez 53 primo-employeurs (éleveurs qui ont embauché un premier salarié) et la seconde auprès de 19 mono-salariés (salariés qui sont seuls salariés sur une exploitation).

Les exploitations des deux échantillons enquêtés sont relativement semblables : 188 truies naisseur-engraisseur, spécialisées en production porcine dans 70 % des cas.

Majoritairement originaires et/ou de formation agricole, les salariés ont un bon niveau de qualification puisque 79 % d'entre eux ont au minimum le niveau Bac. Motivée par la surcharge de travail, l'agrandissement de l'exploitation ou encore la recherche de temps libre, l'embauche d'un premier salarié, dans un cas sur deux, ne fait pas l'objet d'une approche économique préalable. Les enquêtes mettent en avant le manque de définition du profil et du poste à pourvoir. Les éleveurs expriment des difficultés à évaluer les tâches qu'ils peuvent déléguer. Cela peut entraîner un différentiel entre la personne recrutée et celle qui était recherchée, avec le risque de mécontentement de l'une ou l'autre des parties et à du turn-over.

Pourtant des guides précisant cette démarche d'embauche existent et mériteraient d'être à nouveau diffusés.

Pour recruter, les éleveurs privilégient l'entourage, et sollicitent également les différents réseaux : AEF, groupements, écoles, presse... Les salariés enquêtés confirment le fort poids de l'entourage dans le recrutement.

Les éleveurs recrutent en fonction de trois principaux critères : la motivation, le sexe, la proximité géographique. De façon surprenante, la recherche de compétences techniques est peu évoquée. Les salariés recherchent quant à eux une exploitation spécialisée en production porcine où la relation de travail se fait avec un interlocuteur privilégié. Les critères de recrutement évoqués par les employeurs sont les mêmes qui expliquent le départ des salariés.



Un peu moins d'un élevage sur deux a connu des mouvements de salariés de manière plus ou moins importante.

Travaillant principalement sur la production porcine, les salariés sont très autonomes dans l'organisation de leur travail : ils estiment pour la plupart être responsables de leur activité tandis que, pour les primo-employeurs, seulement un salarié sur deux est responsable d'une activité précise.

Les conditions de travail sont largement jugées satisfaisantes par l'une et l'autre des parties. Dans plusieurs cas des améliorations visant à réduire la pénibilité, à améliorer la sécurité ou encore l'efficacité technique ont été apportées sur l'initiative de l'employeur ou sur

Le management des salariés est jugé difficile par beaucoup d'employeurs qui estiment avoir besoin de formation en la matière.

Côté satisfaction, éleveurs et salariés y trouve son compte. Il semble que cette première embauche se soit caractérisée par la mise en place d'une dynamique au sein de l'exploitation visant l'amélioration des performances techniques et des conditions de travail impliquant à la fois le salarié et l'éleveur. La satisfaction, le bénéfice des uns et des autres mettent en avant la notion d'une relation gagnant-gagnant favorable à une relation pérenne.

Mots clés : Première embauche, salariat, employeur, organisation du travail.

Pour en savoir plus :

Laëtitia LE MOAN – Chambres d'agriculture de Bretagne
Pôle Porc-Aviculture – 5 allée Sully – 29322 Quimper cedex

Tél. : 02.98.52.49.54

Fax. : 02.98.52.49.68

e-mail : laetitia.lemoan@finistere.chambagri.fr

*Etude réalisée avec le soutien
financier du CRP, du Conseil
Régional de Bretagne et de
l'ADAR*

**Elle est disponible auprès des
Chambres d'agriculture de Bretagne
au prix de 20 € TTC
(frais d'envoi compris)**

Sylvie LE FLOCH – 02 98 52 49 78

L'ensemble des résumés des études PORC est disponible sur :

Synagri.com

Dans Agrithèque, rubrique « Productions animales – études »